

**PARTIE CIVILE : KATHLEEN BAUX**

**PROCES AZF-TOULOUSE**

**22 février 2017**

**QUESTIONS A L'EXPERT  
PAUL ROBERT**

**Partie 3**

**Le passé militaire du pôle chimique**

### **Partie 3 - Questions sur le passé militaire du pôle chimique, absent de tous les rapports des experts.**

L'ensemble des travaux et des rapports des experts électriciens Paul ROBERT et Pierre MARY ont ignoré l'historique des réseaux électriques souterrains de la Poudrerie Nationale de Toulouse (PNT). Sur les plans joints ci-dessous récoltés personnellement aux archives de Châtelleraut, ces réseaux sont pourtant présents à la fois sous les terrains de la SNPE, de Braqueville, de l'île du Ramier et de l'usine AZF (ONIA) et traversent en souterrain le bras inférieur de la Garonne à plusieurs endroits.

Ces différents plans militaires de 1916, 1929, 1939, 1955 et en particulier de 1962 prouvent à eux-seuls que ces réseaux, n'alimentant plus l'usine AZF en 2001, existent sous les terrains d'AZF, abandonnés, comme les lignes 13,5 kV situées sous le pont de la Loge toujours présentes actuellement.

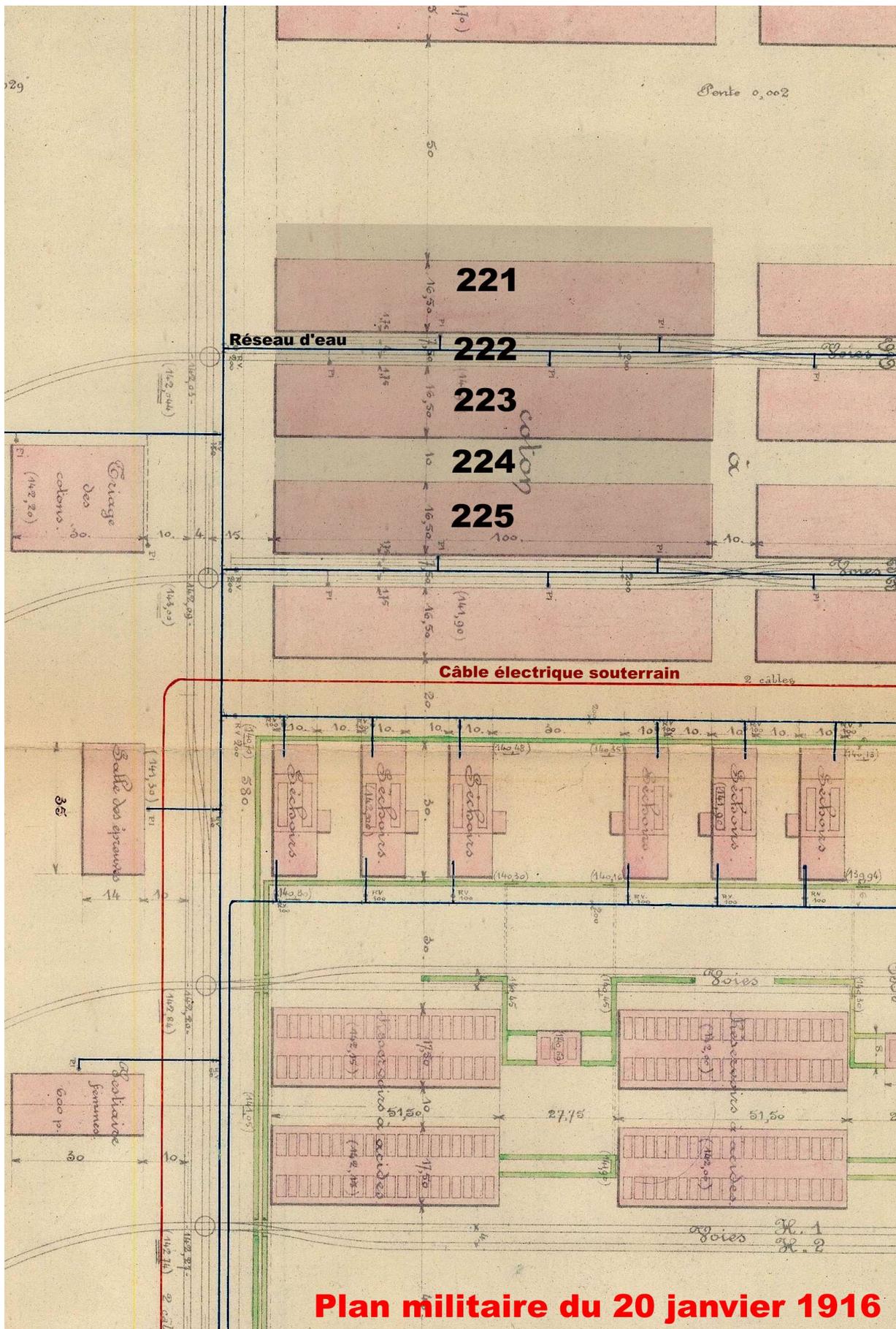
Cette absence de connaissance remet en cause les conclusions des rapports finaux des experts judiciaires électriciens. En effet l'ensemble du sous-sol d'AZF n'était pas constitué du seul réseau électrique interne en activité le 21 septembre 2001. Les perturbations ont été en grande partie repérées grâce aux téléperturbographes de l'usine. Cela remet aussi en question ces mêmes conclusions concernant l'absence de liaisons conductrices souterraines possibles entre le secteur de l'usine SNPE et l'usine AZF, la seule liaison mentionnée par ces experts étant le câble 6,2 kV passant sur la passerelle.

C'est pourtant à partir de ces assertions que les tests électriques de conduction sur de grandes distances ont été réalisés pendant l'instruction. Les tests faits ont ignoré le rôle conducteur autre que celui du sol naturel. Ils omettent ainsi toute possibilité de liaison matérielle souterraine favorisant une transmission énergétique depuis des points proches d'injections de haute intensité ou de fort voltage.

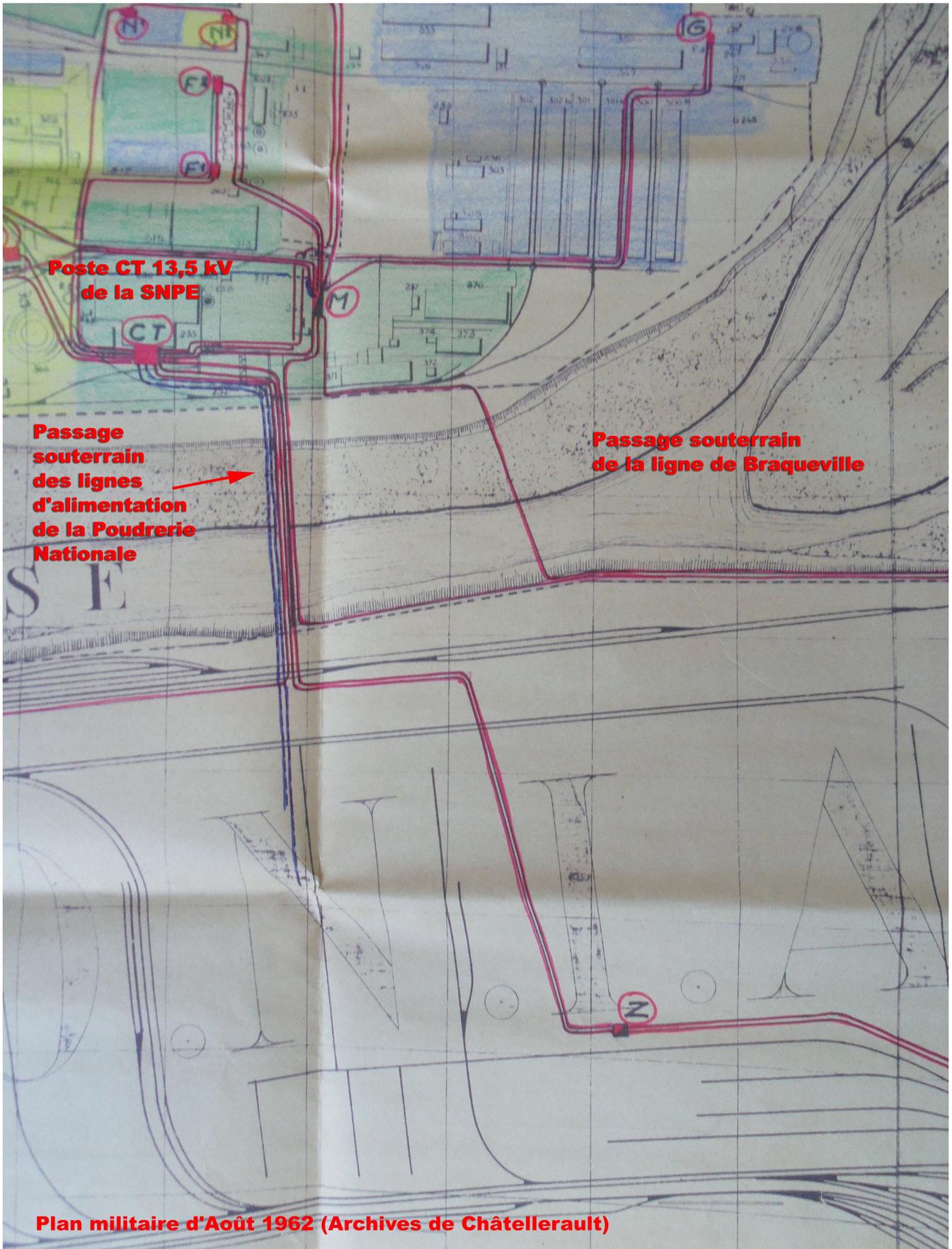
Abandonnés, ces câbles électriques essentiellement destinés au 13,5 kV reliaient de nombreux secteurs autour du pôle chimique. Les gaines de protection abandonnées se dégradent avec le temps comme cela est visible sur le pont de la Loge. Ces conceptions peuvent également propager cette énergie électrique incidente auprès d'autres réseaux conducteurs souterrains ou non (réseaux d'eaux, voies ferrées, conduite de gaz, etc. ...).

Un document militaire de 1955 confirme, de plus, que ces réseaux pouvaient se trouver à plus de 3 mètres de profondeur, sous des bâtiments, et en l'absence de leur connaissance, il était encore plus compliqué de les rechercher et trouver.

**Les questions ci-dessous sont l'objet de l'élément nouveau EN04 de mes conclusions remises le 24 janvier à la Cour d'Appel de Paris. J'attends des réponses de la Cour à leurs sujets.**

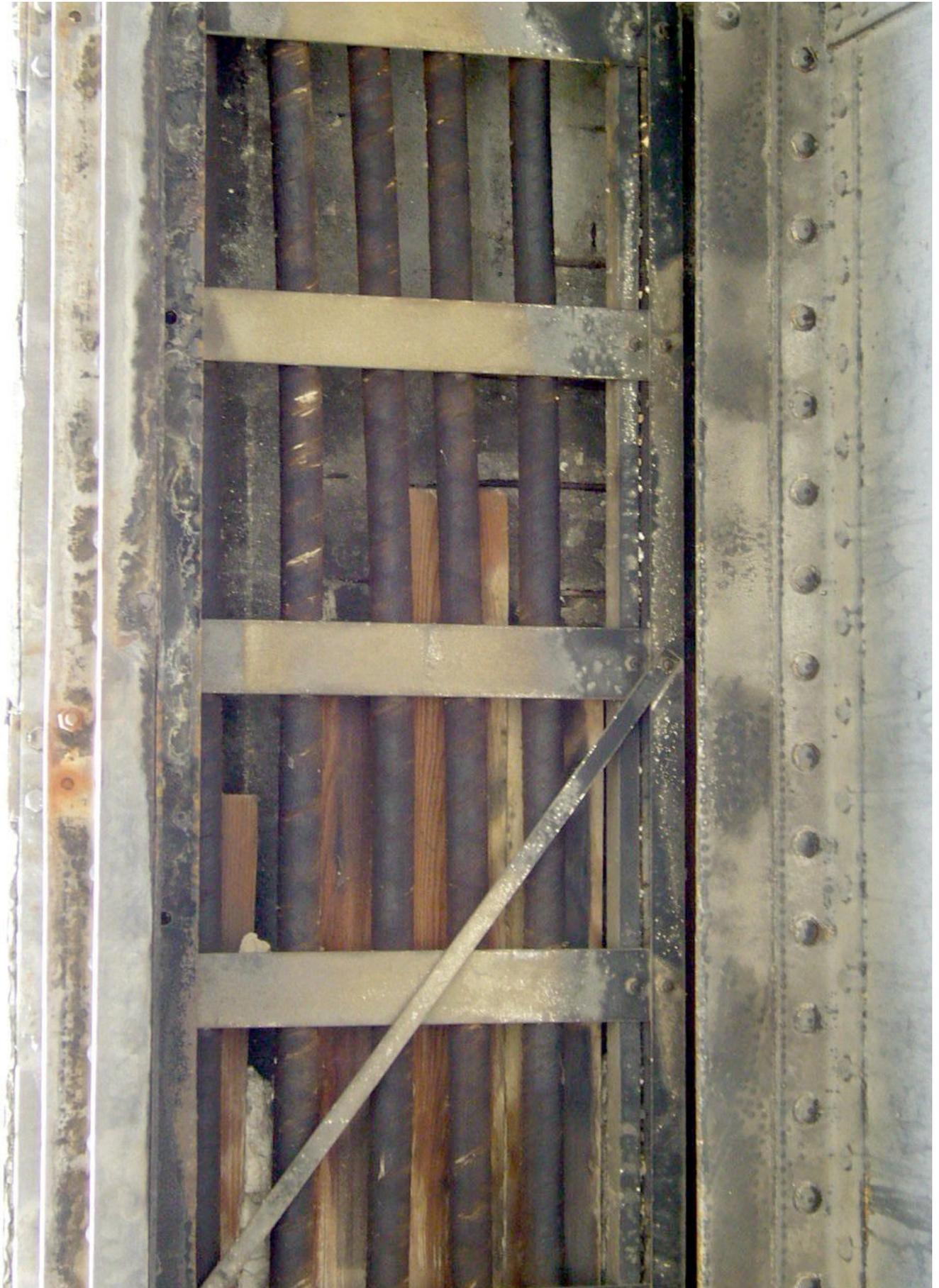


**Plan militaire du 20 janvier 1916**



**Plan militaire du 25 avril 1955 trouvé personnellement aux archives militaires de Châtellerault.  
Ligne 13,5 kV souterraine Empalot-Braqueville passant par le secteur d'AZF**





POUDRERIE NATIONALE  
DE TOULOUSE

EXERCICE 1955

PROJET N° 7

LIGNE H.T. EMPALOT - P.B.B.

D.M. N° 256 T/DP I3-I0 du 23 MARS 1955

M E M O I R E

L'alimentation en énergie électrique de l'Usine de Braqueville n'est actuellement assurée que par deux câbles à 13.500 V., 3 x 30 mm<sup>2</sup> partant d'Empalot et traversant tout l'Usine de l'O.N.I.A.

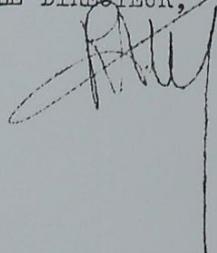
Ces câbles sont très anciens, ils sont enterrés profondément, plus de trois mètres à certains endroits, et des bâtiments nouveaux ont été édiflés sur leur trajet.

Il serait donc difficile de rechercher et de réparer un défaut sur ces câbles, ce qui rend très précaire l'alimentation de Braqueville.

Le présent projet a pour objet de réaliser une nouvelle alimentation reliant directement le réseau H.T. d'Empalot à celui de Braqueville par une ligne aérienne traversant la Garonne basse et rejoignant la ligne des ballastières renforcée en conséquence.

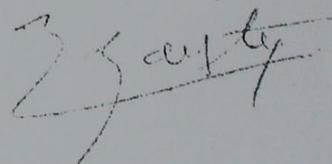
La liaison des deux usines serait ainsi réalisée avec toute la sécurité voulue.

VU :  
LE DIRECTEUR,



TOULOUSE, le 25 AVRIL 1955

L'Ingénieur Militaire de Réserve,



TAU/  
ST/223

## QUESTIONS

**1/ Comment expliquez-vous avoir étudié l'ensemble des problèmes et événements électriques de ce site industriel sans avoir recherché la moindre information des réseaux conducteurs auprès des archives militaires, comme j'ai pu le faire personnellement ?**

**2/ Pourriez-vous confirmer que s'il existe des câbles conducteurs abandonnés en sous-sol, une mise à la terre de forte intensité ou de fort voltage près de ces câbles souterrains, peut conduire et diriger une énergie électrique à grande distance ?**

**3/ Maintenant que vous avez connaissance de passages souterrains d'anciennes lignes électriques sous le bras inférieur de la Garonne, tel que le montre le plan d'août 1962, pouvez-vous confirmer à la Cour que vos conclusions sont à modifier ?**

**4/ Pouvez-vous confirmer à la cour que les tests de conduction électrique, ayant omis l'ensemble de ces connaissances de réseaux souterrains conducteurs entre la SNPE, le poste Lilas et l'usine AZF sont aussi à modifier, voire à refaire ?**